

DÉNOMINATION OFFICIELLE

ACAT-Suisse (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)

HISTOIRE

L'ACAT est née en France en 1974 en réaction à la révélation des tortures pratiquées pendant la guerre du Viêt-Nam.

L'ACAT-Suisse existe depuis 1981.

IDENTITÉ, CHARISME, BUTS, MISSION, APOSTOLAT

L'ACAT est une organisation <u>œcuménique</u> visant à lutter contre la torture et autres traitements inhumains, cruels ou dégradants, à abolir la peine de mort, à soutenir les victimes ; elle s'engage pour un monde sans torture ni peine de mort ; l'ACAT fonde son mandat sur l'art. 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948) ;

elle est motivée par ce qu'elle comprend du message du Christ, image de Dieu, torturé à mort et ressuscité, et par sa conviction de la dignité humaine de chaque personne.

L'ACAT cherche à **informer** le public et en particulier les Églises sur les sujets de la torture et de la peine de mort ;

elle intervient pour les victimes quels que soient leur identité, leur passé et leurs opinions au moyen d'appels, de pétitions et de plaidoyers ;

elle soutient EMINED (prévention, Cameroun) et SOHRAM (suivi post-traumatique, Turquie);

elle reste vigilante sur ce qui se passe en Suisse ;

elle invite à prier pour les victimes, pour que les bourreaux retrouvent leur humanité et que les cœurs s'ouvrent, ici aussi.

STRUCTURE, ORGANISATION

Association (label ZEWO) dont le siège est à Berne, l'ACAT-Suisse réunit des membres cotisants individuels ou collectifs; elle compte aussi des groupes le plus souvent implantés dans des paroisses. Elle dispose d'un comité (bénévole) et d'un secrétariat (5 salariés).

Elle est membre de la Fédération internationale (FIACAT), qui regroupe une trentaine d'ACAT nationales.



LIEUX DE PRÉSENCE EN SUISSE ROMANDE

Outre ses 1400 membres individuels, l'ACAT-Suisse se compose également de 24 groupes régionaux ou locaux.

Tous les cantons romands comptent des membres ainsi qu'au moins un groupe. Le canton de Fribourg est particulièrement représenté.

PUBLICATIONS

L'ACAT-Suisse publie régulièrement ses appels urgents (*Agir avec l'ACAT*), et envoie systématiquement à chaque paroisse le matériel de ses 4 campagnes annuelles (Vendredi Saint, Nuit des Veilleurs le 26 juin, campagne contre la peine de mort le 10 octobre et journée des Droits humains le 10 décembre), matériel accompagné en principe de pétitions à signer.

Elle publie un bulletin (acatnews) trois fois par an ainsi qu'un rapport annuel.

SITE INTERNET

http://www.acat.ch/fr

ADRESSE DE CONTACT

Speichergasse 29
Case postale
CH-3001 Berne
Tél: +41 (0)31 312 20 44
info@acat.ch

QUE PROPOSERIEZ-VOUS Á UNE PERSONNE INTÉRESSÉE ?

De devenir membre (70.- / an) pour participer aux actions (appels urgents, pétitions, campagnes, stands d'information, expositions temporaires, etc.), faire connaître l'ACAT et diffuser son message, s'informer des actions de l'ACAT dans la lutte contre la torture, faire adhérer de nouveaux membres, ...

de rejoindre un groupe existant et participer à ses actions ;

d'apporter une éventuelle contribution financière supplémentaire (don, legs, ...);

de veiller et de prier en faveur des victimes et des bourreaux ;